

N°2022/301

ARRETE DU MAIRE

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE DIVERSES RUES DE LA COMMUNE

Le Maire de la Ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R. 2225-4,

VU le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la Défense Extérieure contre l'incendie,

VU l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la Défense Extérieure Contre l'Incendie,

VU l'arrêté préfectoral n°2017-00251 du 5 avril 2017 portant réglementation départementale de la Défense Extérieure Contre l'Incendie,

CONSIDERANT la nécessité d'identifier les risques à prendre en compte,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de fixer en fonction de ces risques la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources,

CONSIDERANT que la base de données des points d'eau incendie, tenue à jour par le service départemental d'incendie et de secours de Paris, est actualisée conformément aux procédures d'échanges d'informations entre partenaires de la défense extérieure contre l'incendie,

CONSIDERANT l'obligation de transmettre le dispositif de contrôle des points d'eau incendie,

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



ARRETE**Article 1 : GENERALITES**

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de Points d'Eau Incendie (P.E.I.) identifiés à cette fin.

Le présent arrêté a pour objectif de procéder à l'identification des risques à prendre en compte, d'inventorier les P.E.I. publics et privés conformes au présent règlement en intégrant ceux relevant d'autres réglementations (exemples : I.C.P.E., E.R.P., D.F.C.I.,) pour lesquels une convention d'utilisation a été établie pour assurer une cohérence globale de la défense incendie et pour les interactions pratiques qui existeront, ainsi que de fixer leurs modalités de contrôle.

Article 2 : RISQUES A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA D.E.C.I.

Le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (R.D.D.E.C.I.) détermine des besoins en eau et l'espacement des points d'eau en fonction du type de risque.

Les grilles de couverture figurant dans le guide technique annexé au R.D.D.E.C.I. détaillent l'estimation des besoins en eau pour chaque type de risque :

- ✓ les habitations,
- ✓ les zones d'activités économiques,
- ✓ les exploitations agricoles,
- ✓ les établissements industriels et artisanaux,
- ✓ les E.R.P.,
- ✓ les constructions et installations diverses.

Article 3 : LES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI)

Les Points d'Eau Incendie (publics et privés) regroupent les poteaux et les bouches d'incendie ainsi que les points d'eau naturels ou artificiels – P.E.N.A. (réserves ouvertes, aériennes, enterrées ou souples, mares, étangs, cours d'eau).

Article 4 : L'état des Points d'Eau Incendie (PEI) à jour à la date du présent arrêté figure dans le tableau annexé, distinguant les PEI publics des PEI privés.

Ce tableau fixe pour chaque PEI :

- ✓ Son identification (n° d'appareil),
- ✓ Le type d'appareil,
- ✓ La dimension de la conduite d'alimentation,
- ✓ Son adresse postale

Les PEI publics sont alimentés par des conduites de distribution d'eau potable sous pression appartenant au SEDIF et exploitées par le délégataire VEOLIA.

Article 5 : MODALITES DE REALISATION DES CONTROLES TECHNIQUES

Des contrôles techniques périodiques ont pour objectif de s'assurer que chaque P.E.I. relevant du R.D.D.E.C.I. conserve ses caractéristiques, notamment sa condition hydraulique d'alimentation.

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS

Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03

contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

Il existe deux types de contrôles :

1) Le **contrôle « fonctionnel »**, réalisé à **minima une fois par an**, porte sur :

- * la présence d'eau aux P.E.I. alimentés par des réseaux d'eau sous pression. Ce contrôle est plus simple à réaliser que le contrôle débit/pression et permet la manœuvre des robinets et vannes (dégrippage).
- * le volume et l'aménagement des réserves d'eau naturelles ou artificielles ;
- * l'état technique général et le fonctionnement des appareils et des aménagements ;
- * l'accès et les abords ;
- * la signalisation et la numérotation.

2) Le **contrôle du débit et de la pression** des P.E.I. alimentés par des réseaux d'eau sous pression, dit « contrôle débit/pression ». Ce contrôle consiste à mesurer le débit en régime d'écoulement, lorsque le poteau ou la bouche est à pleine ouverture. Dans le cas où plusieurs points d'eau incendie sont susceptibles d'être utilisés en simultané, il sera nécessaire de s'assurer du débit de chaque point d'eau incendie en situation d'utilisation combinée et de l'alimentation du dispositif pendant au moins 2 heures.

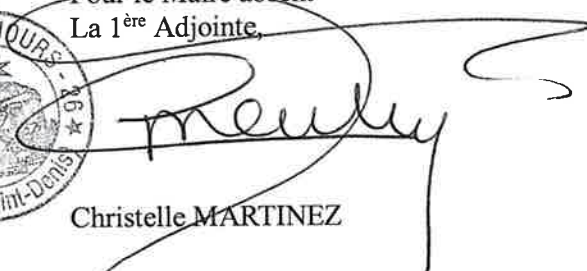
Article 6 : Le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.


Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Article 7 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs
- Notifié aux intéressés
- Affiché en mairie

Fait à Vaujours, le 24 août 2022

Pour le Maire absent
La 1^{ère} Adjointe,

Christelle MARTINEZ



**GESTION DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI) DE LA COMMUNE DE VAUJOURS
CONSTITUANT L'ANNEXE N°1 DE L'ARRETE MUNICIPAL N°2022-301**

Adresse	Point d'eau Numéro de l'appareil	Type d'appareil	Public/ Privé	Dimension
18 RUE ALEXANDRE BOUCHER	930740001	PI	PUBLIC	100
FACE 18 RUE GIFFARD	930740002	PI	PUBLIC	100
RUE DE MONTAUBAN	930740003	BI	PUBLIC	100
17 RUE ALBERT DAVID	930740004	BI	PUBLIC	100
FACE 14 RUE DE MEAUX	930740005	BI	PUBLIC	100
48 RUE DE MEAUX	930740006	BI	PUBLIC	100
FACE 107 RUE DE MEAUX	930740007	PI	PUBLIC	100
126 RUE DE MEAUX	930740008	PI	PUBLIC	100
194 RUE DE MEAUX	930740009	BI	PUBLIC	100
232 RUE DE MEAUX	930740010	BI	PUBLIC	100
260 RUE DE MEAUX	930740011	BI	PUBLIC	100
18 RUE DE LA MARE NEUVE	930740012	BI	PUBLIC	100
1 BLD JACQUES AMYOT	930740013	BI	PUBLIC	100
6 RESI DES PILANCIÉS	930740014	PI	PUBLIC	100
290 RUE DE MEAUX	930740015	BI	PUBLIC	100
2 RUE DE L'AVENIR	930740016	BI	PUBLIC	100
67 RUE DE MEAUX	930740017	BI	PUBLIC	100
RUE DE MEAUX	930740018	BI	PUBLIC	100
RTE DE COUNTRY	930740019	BI	PUBLIC	100
135 RUE DE MEAUX	930740020	PI	PUBLIC	100
329 RUE DE MEAUX	930740021	BI	PUBLIC	100
1 CHE DE LA TOUR	930740022	BI	PUBLIC	100
FACE 370 RUE DE MEAUX	930740023	BI	PUBLIC	100
RUE DE LIVRY	930740024	BI	PUBLIC	100
RUE DE COUBRON	930740025	PI	PUBLIC	100
FACE 64 AVE DU GENERAL DE GAULLE	930740026	PI	PUBLIC	100
164 RUE DE MEAUX	930740027	PI	PUBLIC	100
FACE 45 AVE DE L'ILE DE France	930740028	PI	PUBLIC	100
4 AVE DU GENERAL DE GAULLE	930740030	PI	PUBLIC	100
FACE 79 RUE DE COUBRON	930740031	BI	PUBLIC	100
FACE 230 RUE DE MEAUX	930740032	BI	PUBLIC	100
FACE 252 RUE DE MEAUX	930740033	BI	PUBLIC	100
1 RUE DE MONTAUBAN	930740034	PI	PRIVE	-
6 RUE D'ALGER	930740035	BI	PUBLIC	100
211 RUE DE MEAUX	930740036	BI	PUBLIC	100
180 RUE DE MEAUX	930740037	BI	PUBLIC	100

**GESTION DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI) DE LA COMMUNE DE VAUJOURS
CONSTITUANT L'ANNEXE N°1 DE L'ARRETE MUNICIPAL N°2022-301**

Adresse	Point d'eau Numéro de l'appareil	Type d'appareil	Public/ Privé	Dimension
66 RUE DE MEAUX	930740038	BI	PUBLIC	100
198 RUE DE MEAUX	930740039	BI	PUBLIC	100
RUE HENRI BARBUSSE	930740043	BI	PUBLIC	100
181 RUE DE MEAUX	930740044	BI	PUBLIC	100
29 BLD JACQUES AMYOT	930740045	BI	PUBLIC	100
9 CHE DE VILLEPINTE	930740048	BI	PUBLIC	100
AVE DU GENERAL DE GAULLE	930740049	BI	PUBLIC	100
RUE JUAN VALERA	930740050	BI	PUBLIC	100
259 RUE DE MEAUX	930740051	BI	PUBLIC	100
FACE 14 RUE ROBERT SHUMAN	930740052	BI	PUBLIC	100
17 RUE VICTOR HUGO	930740054	BI	PUBLIC	100
32 AL DES SABLONS	930740055	BI	PUBLIC	100
14 RESI DES VIEILLES FONTAINES	930740056	PI	PUBLIC	100
9 RUE DE SULLY	930740057	BI	PUBLIC	100
368 RUE DE MEAUX	930740058	BI	PUBLIC	100
RUE DE MONTAUBAN	930740059	PI	PUBLIC	100
198 RUE DE MEAUX	930740060	BI	PUBLIC	100
FACE AU 34 RUE DE MEAUX	930740061	BI	PUBLIC	100
RUE DE MEAUX	930740062	PI	PUBLIC	100
RUE DE MEAUX	930740063	PI	PUBLIC	100
316 RUE DE MEAUX	930740065	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740066	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740067	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740068	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740069	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740070	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740071	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740072	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740073	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740074	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740075	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740076	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740077	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740078	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740079	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740080	PI	PRIVE	-

**GESTION DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI) DE LA COMMUNE DE VAUJOURS
CONSTITUANT L'ANNEXE N°1 DE L'ARRETE MUNICIPAL N°2022-301**

Adresse	Point d'eau Numéro de l'appareil	Type d'appareil	Public/ Privé	Dimension
316 RUE DE MEAUX	930740081	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740082	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740083	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740084	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740085	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740086	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740087	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740088	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740089	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740090	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740091	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740092	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740093	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740094	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740095	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740096	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740097	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740098	PI	PRIVE	-
316 RUE DE MEAUX	930740099	PI	PRIVE	-
ALL DE COURT SAIN ETIENNE	930740100	BI	PUBLIC	100
198 RUE DE MEAUX	930740101	PI	PRIVE	-
143 RUE DU BERRY	930740276	BI	PUBLIC	100

